

**Compte-rendu de l'assemblée générale du conseil de quartier  
« faubourg d'Esquerchin » - renouvellement du tiers sortant  
du mercredi 23 novembre 2022 - 19h00 – 21h00 - Pavillon roux**

Etaient présents :

- Elus : M. MAZY, Mme CHERKI, Mme STIERNON
- Membres du conseil de quartier : Mme BOUCHENTOUF, M. CORNILLE, M. D. DAUPHIN, M. L. DAUPHIN, M. DUCATILLON, M. HEMIMOU, Mme MENET, Mme DANGLLOT.
- Candidats au conseil de quartier : Mme AGATONGE, M. CORNILLE, Mme FERON, M. FONTAINE, Mme LAISSE, Mme TISON.
- Service démocratie participative : Mme CAPELLE

Etaient excusés :

- Elus : M le Maire, M DUPIRE

Etaient absents :

- Membres du conseil de quartier : M. DECOBERT, M. DOYEN, Mme DUEZ, Mme FERTON, Mme MERESSE, Mme AOUIMER

\*\*\*\*\*

Mme CHERKI souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il tient à excuser l'absence de M. le Maire et remercie ses collègues Mme STIERNON et M. MAZY de leur présence. Elle remercie les membres du conseil de quartier qui ont fait vivre cette instance durant ces deux dernières années avec les complexités liées au Covid et au remplacement successif des adjoints en charge de ce quartier.

Avant de laisser la parole à Mme CAPELLE pour le tirage au sort du renouvellement du tiers sortant, Mme CHERKI rappelle que le conseil de quartier est composé de 3 collèges : acteurs économiques, associations et habitants. Le conseil de quartier du faubourg d'Esquerchin peut compter un maximum de 14 membres : 2 acteurs économiques, 2 associations, 8 habitants, 2 habitants désignés par M. le Maire).

## **I –RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT**

Mme CAPELLE signale que 6 candidatures d'habitants ont été enregistrées pour 4 postes à renouveler (2 habitants, 1 acteur économique et 1 personne à désigner par les élu.e.s.). Le collègue habitant est découpé selon les secteurs des bureaux de vote. Pour le quartier du faubourg d'Esquerchin, il y a 2 secteurs : secteur 8 « Painlevé » et secteur 38 « Léonie Maïaux ». Le tirage au sort est fait en ayant le souci de garder une équité par secteur. La liste d'attente permet de venir

pallier l'absence ou la démission d'un membre du conseil de quartier. La personne remplaçante est prise dans l'ordre du tirage au sort de la liste d'attente, par secteur.

- 1<sup>er</sup> tirage :
  - o Acteurs économiques : 1 poste à renouveler, 0 candidature :
    - → report d'un poste sur le collègue habitant
  - o Habitants : 2 postes à renouveler (secteur 38)
    - Secteur Léonie Maïaux – bureau 38 :
      - Mme Sylvie FÉRON
      - M. Baptiste FONTAINE
      - Mme Aurélie DUEZ
- Tirage de la liste d'attente :
  - Secteur Painlevé – bureau 8 :
    1. M. Lucien CORNILLE
  - Secteur Léonie Maïaux – bureau 38 :
    1. Mme Sophie TISON
    2. Mme Monique LAISSE
    3. Mme Emilie AGATONGE
- 2<sup>nd</sup> tirage : report du poste du collègue « acteurs économiques » sur le collègue habitant. Le tirage au sort est fait sur l'ensemble de la liste d'attente :
  - Mme Emilie AGATONGE

Conformément à la charte de fonctionnement, il restera une personne à désigner par les élu.e.s. Reste un habitant reste à désigner par M. le Maire.

Dans l'attente de cette nomination, la nouvelle composition du conseil de quartier du faubourg d'Esquerchin est la suivante :

- Collège habitants : Mme Emilie AGATONGE, Mme Fathia BOUCHENTOUF, M. Christophe DOYEN, Mme Sylvie FÉRON, M. Baptiste FONTAINE, M. David DAUPHIN, M. Lucas DAUPHIN, M. Stéphane DUCATILLON, M. Djamel HEMIMOU.
- Collège associations : Centre social du faubourg d'Esquerchin représenté par Mme Sherazade AOUIMER ; Association la Brayelle représentée par Mme Christelle DANGLLOT.
- Collège acteurs économiques : Café de la Brayelle représenté par Mme Nelly MERESSE.
- Habitant désigné : Mme Bernadette MENET. Associations :

M. MAZY félicite les nouveaux membres du conseil de quartier et remercie Mme CHERKI pour son investissement au sein du quartier du faubourg d'Esquerchin.

M. MAZY propose de passer à la seconde partie de l'assemblée générale, à savoir le temps d'échanges avec les élu.e.s.

## II –TEMPS D'ECHANGES

	Questions de l'assemblée	Réponses des élus
1	Plan Local d'Urbanisme – présentation et enquête publique. Satisfaction des personnes qui ont pu participer à la présentation du PLU en septembre dernier.	Mme STIERNON précise que le PLU est actuellement dans la phase d'enquête publique. Elle rappelle qu'il est indispensable de faire les remarques auprès du commissaire enquêteur pour qu'elles soient réellement prises en compte.

2	<p>Rue Pagnol – problème de vitesse récurrent notamment par les automobilistes venant de Cuincy.</p> <p>Sentiment de voir davantage la police municipale de Cuincy plutôt que celle de Douai. Sentiment de « passer après le centre-ville »</p>	<p>Le plan vitesse s'élève à 120.000 €/an. De nombreux aménagements sont faits. Cette année dans le faubourg d'Esquerchin, il y a eu la pose d'un stop rue Pagnol et un plateau rue Paulhan.</p> <p>La rue Pagnol est prévue dans le plan pluriannuel « vitesse » mais aucune date n'est fixée à l'heure actuelle.</p> <p>La municipalité ne souhaite pas installer de miroirs car ils ne sont pas un gage de sécurité.</p> <p>La municipalité poursuit son programme d'aménagements sécuritaires mais, malheureusement, ceux qui ne veulent pas les respecter continueront à enfreindre la loi.</p> <p>M. MAZY informe qu'une police de proximité se met en place. Des projets sont faits pour l'ensemble de la ville que l'on soit dans un quartier périphérique ou dans le centre-ville.</p>
3	Rue Paulhan – Vibrations suite à la pose d'un plateau.	
4	<p>Satisfaction de voir que le quartier a été doté d'un troisième poste d'agent d'entretien qui intervient aussi sur le faubourg de Béthune.</p> <p>Félicitations à l'agent « Jean Paul » pour le travail effectué ! Est-il possible de le faire venir en conseil de quartier pour qu'il explique sa charge de travail ?</p>	Mme CHERKI précise qu'un travail sur une « opération citoyenne » sur le nettoyage a été amorcé ; il sera poursuivi avec la prochaine commission environnement du conseil de quartier.
5	<p>Quartier en général – nombreux déchets, notamment aux alentours de la prison.</p> <p>Est-il possible de mettre un article dans le magazine « Douai notre Ville » pour rappeler aux riverains qu'ils doivent nettoyer devant chez eux ?</p>	<p>Le service communication sera alerté.</p> <p>Le quartier est néanmoins plus propre qu'avant.</p> <p>M. MAZY propose à Mme CHERKI que le conseil de quartier travaille sur l'implantation des poubelles dans le quartier.</p>
6	Cimetière – Belle idée d'avoir fait pousser de la pelouse sur les cailloux dans les allées.	
7	<p>Quelle est le programme de la ville en matière d'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Quelles sont les modalités des chantiers d'insertion ?</p>	<p>M. MAZY répond qu'une chargée de mission « cohésion sociale et insertion » vient d'intégrer le service démocratie participative.</p> <p>Les projets vont se poursuivre. Le souhait pour la municipalité est de travailler davantage sur les publics adultes, familles monoparentales et sur les femmes en particulier.</p> <p>Pour les mini chantiers éducatifs et citoyens, Mme CAPELLE signale que tous les chantiers prévus en 2022 dans le cadre du contrat de ville n'ont pas été menés à terme, une reconduction de l'enveloppe a été sollicitée pour parvenir à leur mise en place. En 2022, un seul prestataire a répondu sur 1 chantier.</p> <p>Concernant les aides aux associations de proximité, M. MAZY confirme la reconduction des dispositifs</p>

		« Fonds d'animations pour les quartiers » et « j'aime mon quartier ». Ces dispositifs seront également ouverts en 2023 aux petites associations de proximité du centre-ville.
8	Champ de tir – nuisances	Certes, il peut y avoir des nuisances la journée mais, M. MAZY insiste sur le fait que cet équipement permet notamment aux forces de Police et de Gendarmerie d'avoir un entraînement de qualité.
9	Rue Guynemer - Aire de jeux Quand est prévu le démarrage des travaux ?	Les travaux devraient commencer prochainement. Le permis d'aménager a été demandé. Des points ont été éclaircis avec Douaisis Agglo, notamment sur le principe de servitude. M. MAZY souligne qu'il a fallu dépolluer le site. Concernant l'implantation de l'aire de jeux, M. MAZY rappelle que des réunions publiques ont été organisées. Les enfants ont pu donner leur avis sur les propositions de jeux. Il s'agira de la première aire de jeux à Douai avec des jeux inclusifs.
10	Rue Guynemer – passages piétons. Certains ne sont pas éclairés. Un éclairage est-il envisageable ?	En effet certains lampadaires sont défectueux. Le service de la voirie étudie la possibilité d'installer des détecteurs qui s'allument à l'arrivée du piéton.
11	Ecole maternelle – grille non fonctionnelle	La réparation est prévue.
12	Pourquoi ne pas avoir proposé des illuminations de Noël dans les quartiers quitte à avoir des coupures spécifiques à certaines heures.	Les illuminations de Noël sont concentrées dans une partie du centre-ville. M. MAZY précise que dans les illuminations, ce n'est pas l'éclairage qui coûte le plus mais bien la pose et la dépose.
13	Place Brossolette – aménagement paysager et décroché pour les bus. La proposition faite ne semble pas être retenue. Est-ce pour une raison de sécurité ou pour une raison budgétaire ?	M. MAZY a demandé au service voirie de revoir le dossier. Avec l'augmentation des dépenses énergétiques, le PPI (plan pluriannuel d'investissement) va être remanié. La priorité pour 2023 sera les travaux d'isolation, notamment dans les écoles (toitures, menuiseries). Les autres bâtiments communaux seront traités ensuite. M. MAZY explique que, depuis 2014, la ville travaille régulièrement en associant les habitants. Les projets proposés doivent recevoir un avis technique pour voir s'il est réalisable ou non ; l'arbitrage politique sur la réalisation ou non revient aux élu.e.s.
11	Centre social – rue St Exupéry. Le plot est toujours baissé. Sera-t-il réparé ?	Mme CHERKI informe qu'elle a remonté l'information au service des bâtiments.
12	Centre social – Défibrillateur absent. Un défibrillateur est-il prévu pour le nouveau centre social ?	L'implantation des défibrillateurs est gérée par le service des sports. Il y aura un défibrillateur à l'extérieur du centre social. Un autre est prévu place St Maur des Fossés, à proximité de la boîte à livres.

Avant de clore l'assemblée générale et de remercier l'ensemble des personnes présentes, M. MAZY et Mme CHERKI convient les membres du conseil de quartier à venir faire la « photo de famille ». La réunion se termine à 21h00.